

Ces dispositions visent à clarifier les formalités d'examen et les éléments du dossier des candidats inscrits à l'examen à titre individuel, conformément à l'arrêté du 29 octobre 2019 portant création de la spécialité Equipier Polyvalent du Commerce (EPC) du CAP et fixant ses modalités de délivrance.

COMPOSITION DES DOSSIERS « CANDIDAT » (épreuves ponctuelles : EP1 – EP2 – EP3)

Conformément à la définition des épreuves d'examen, les candidats libres ou isolés constituent un dossier numérique et/ou numérisé comportant 1 seule et unique partie.

Celle-ci sera consacrée à la description des activités réalisées en entreprise(s), représentatives des blocs de compétences 1 et 2 (4 fiches minimum par domaine, voir référentiel de formation). Il n'y pas de modèle de fiche d'activité ; ces documents sont laissés à l'appréciation des candidats et/ou de leur centre(s) de formation à distance (exemple CNED).

Le contrôle de conformité du dossier sera effectué par les autorités académiques avant le jour de l'épreuve pour permettre au candidat, le cas échéant, de régulariser son dossier. Pour cela, le dossier du candidat doit être déposé sur une plateforme de dépôt qui sera précisée ultérieurement par le service des examens au rectorat (DEC).

COMPOSITION DU DOSSIER <u>NUMERIQUE</u> DU CANDIDAT					
<ul style="list-style-type: none"> - Page de garde reprenant les Nom et Prénoms du candidat, identification du centre de formation, de la spécialité et de la session. - Création d'un PORTFOLIO numérique et/ou numérisé contenant une sélection de travaux réalisés par le candidat dans les domaines d'activités 1 et 2 (EP1 et EP2). - La transmission est réalisée au moyen de la plateforme de dépôt des dossiers qui sera communiquée par la Division des Examens et Concours sur la convocation aux épreuves. <p><u>IMPORTANT</u> le candidat conserve une édition papier de son dossier durant toute la durée de la session pour en permettre la consultation lors des épreuves orales.</p>					
RAPPEL CAP EPC					
EP1 – RECEPTION ET SUIVI DES COMMANDES		EP2 – MISE EN VALEUR ET APPROVISIONNEMENT		EP3 – CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DU CLIENT DANS SON PARCOURS D'ACHAT	
SITUATION D'ÉVALUATION FORME PONCTUELLE	BLOC DE COMPETENCES 1 COEFFICIENT 3	SITUATION D'ÉVALUATION FORME PONCTUELLE	BLOC DE COMPETENCES 2 COEFFICIENT 5	SITUATION D'ÉVALUATION FORME PONCTUELLE	BLOC DE COMPETENCES 3 COEFFICIENT 6 (5+1 note du chef d'œuvre)
<ul style="list-style-type: none"> - 4 fiches au minimum (portfolio) - 20 minutes - Entretien qui prend appui sur ces 4 fiches 		<ul style="list-style-type: none"> - 4 fiches au minimum (portfolio) - 45 minutes (phase d'observation 30 mn et phase d'entretien 15 mn) - Entretien qui prend appui sur ces 4 fiches et sur la phase d'observation 		35 minutes (observation et/ou simulation 15 mn et phase de questionnement qui prend appui sur la phase pratique 20 mn).	